

la Lettre

Mai 2014

d'edsb

19



Édito

La loi française de programmation pour la transition énergétique devrait être finalisée durant l'année 2014. Guidée par des propositions de la Commission Européenne, elle vise notamment la politique énergie-climat à l'horizon 2030 et l'évolution des coûts de l'énergie. Cette loi devra répondre à des objectifs majeurs, dont la lutte contre le changement climatique grâce à la mise en place d'une stratégie « bas carbone » avec -40% d'émission de CO₂ en 2030. Le recours aux énergies locales sera ainsi, encore plus qu'aujourd'hui, au centre des enjeux de demain.

L'effet de la CSPE*, qui accompagne le développement des EnR, cumulé aux diverses augmentations de taxes, prélèvements et autres coûts de réseaux, aboutit aux augmentations régulières du prix de l'électricité. Il convient de les maîtriser, notamment par une meilleure efficacité énergétique et une optimisation des réseaux.

Parallèlement, le législateur prévoit la dérèglementation des tarifs réglementés pour les professionnels (puissance > 36 kVA) qui devront, à partir de 2016, se retourner vers des offres de marché concurrentielles.

EDSB, entreprise de service public local, est vigilante face à ces évolutions qui marquent le monde de l'énergie. C'est pourquoi elle s'engage résolument dans le développement des énergies renouvelables : d'origine hydraulique avec la prochaine mise en service de la nouvelle centrale hydro électrique du Fontenil, ou biomasse avec sa prise de participation dans le futur réseau de chaleur de Briançon. La construction du poste source des Sagnes amènera par ailleurs une fiabilisation du réseau électrique pour de longues décennies.

Enfin, afin de satisfaire ses clients professionnels, EDSB sera en capacité de proposer à ses clients historiques des offres de marché compétitives à long terme.

Bonne lecture.

Marc Platon,
directeur d'EDSB



*CSPE : Contribution au Service Public de l'Électricité

Chaufferie bois : point sur le projet

La société BBE, Briançon Biomasse Energie, qui développera et gèrera la chaufferie et le réseau de chaleur poursuit sans relâche son activité. Les clients potentiels ont été rencontrés pour valider les caractéristiques techniques de leurs installations et déterminer avec eux la puissance souscrite nécessaire pour leur chauffage. Cette démarche est primordiale, car elle permet de dimensionner l'échangeur au plus juste, ce qui induit un prix moyen correspondant au besoin réel. Le prix du kWh chaleur consommé est le même pour tous, de par les termes de la DSP, le seul élément variable étant la puissance souscrite.

Pour diminuer encore l'impact de l'abonnement sur la facture du client final, le délégataire de la DSP a déposé un dossier de demande de subvention auprès de l'ADEME et de labellisation auprès du Pôle de compétitivité CAPENERGIE.

Les subventions qui seront attribuées permettront de minorer le prix de l'abonnement, et leur montant sera affecté au bénéfice exclusif du client.

Concernant l'implantation des réseaux, BBE recherche des solutions pour optimiser au maximum les tracés. Ce travail est réalisé en collaboration avec les autres gestionnaires de réseaux, dans le but de coordonner les travaux et de créer le moins de gêne possible pour la population.

Le permis de construire de la chaufferie est en cours d'instruction, tout est entrepris pour trouver des solutions techniques diminuant l'impact visuel de la cheminée. Avec de l'innovation, de la concertation et du bon sens, nul doute qu'une intégration acceptable de cet ouvrage dans son environnement sera obtenue.

Parallèlement, la consultation des entreprises et fournisseurs est lancée. Le projet, d'évidence, intéresse fortement les entreprises locales qui ont besoin de chantiers de cette ampleur pour développer l'emploi dans le Briançonnais. La problématique de l'approvisionnement en bois de la future chaufferie a souvent été évoquée par des citoyens septiques sur la logistique d'une telle activité. Une table ronde baptisée « de quel bois je me chauffe » a été organisée dans le cadre de la semaine du Développement Durable par le Pays du Grand Briançonnais. Elle a été l'occasion, devant un public nombreux, de démontrer le réalisme du plan d'approvisionnement affirmé par les professionnels en présence.

Cette rencontre a mis en relation l'ensemble des acteurs, et a montré le niveau d'implication dont chacun d'entre eux devait faire preuve afin qu'une filière bois naisse de façon pérenne dans le pays Briançonnais et soit génératrice des emplois attendus.

OH LES JOURNÉES OFFRE HABITAT
TOUTES LES TENDANCES MAISON !

INVITATION

CONSTRUCTION RÉNOVATION
JARDIN DÉCORATION

12, 13 & 14 SEPTEMBRE
TENNIS COUVERTS
BRIANÇON

OFFERT PAR :



Coupon à découper, à remplir obligatoirement et à rapporter sur le salon pour participer à notre tombola.



ledauphine.com

UN ÉVÉNEMENT
le dauphiné

brèves

Bilan de la semaine du Développement Durable

Du 1^{er} au 7 avril dernier, EDSB s'est mobilisée aux côtés d'une multitude d'acteurs locaux, occasion privilégiée pour valoriser ou tout simplement faire connaître au grand public les bonnes initiatives, ou les installations en place, performantes en termes environnemental et technique.

En dehors de la table ronde (citée au recto) à laquelle EDSB a participé, la mobilisation du grand public a été faible sur les autres animations proposées (portes ouvertes de Roche Percée, exposition).

EDSB tirera les enseignements de cette « première », pour étudier la pertinence d'une nouvelle participation.

Disparition des Tarifs réglementés Jaunes et Verts

Les Tarifs Jaunes et les Tarifs Verts concernés sont ceux des professionnels et des entreprises dont la puissance souscrite du contrat est supérieure à 36 kVA.

La Commission européenne souhaite que la France mette en place une ouverture à la concurrence active sur son territoire, en cohérence avec le reste de l'Europe, dans le but de proposer aux consommateurs la possibilité de choisir leur fournisseur d'énergie.

La loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité), entrée en vigueur en 2011, établit un compromis

entre la préservation d'une régulation des prix sous contrôle de l'Etat et l'ouverture progressive à la concurrence. Cette loi annonce la fin des Tarifs Réglementés Jaunes et Verts de puissance supérieure à 36 kVA, au 31 décembre 2015.

La prudence étant de rigueur, les pouvoirs politiques ont choisi de préserver en l'état le marché des particuliers et des petites entreprises pour le moment (les Tarifs Bleus, Jaunes ou Verts dont la puissance souscrite du contrat est inférieure ou égale à 36 kVA).

Des nouvelles du poste-source des Sagnes

À ce jour EDSB a acheté le terrain dit des Sagnes à ErDF. La consultation pour la démolition de l'ancien bâtiment est en cours, et les travaux devraient débuter au cours du deuxième semestre 2014. D'ici deux mois l'étude d'impact sera présentée à la DREAL, représentant local des instances ministérielles, dernière étape avant l'enquête publique qui

devra statuer sur la validation définitive de l'ouvrage. Le permis de construire sera également déposé courant 2014, suivi de la consultation des entreprises prestataires des travaux. Le premier coup de pioche pour la construction du poste devrait intervenir au printemps 2015. Les esquisses ci-dessous montrent l'évolution avant/après du site.



À gauche : le site des Sagnes dans son état actuel, avant démolition
À droite : esquisse de l'intégration du futur poste-source, sur le même site.

Nom.....Prénom.....

Code postal/Ville.....

Adresse mail.....Tél.....

Vous êtes propriétaire

Vous êtes locataire

Je suis intéressé(e) par :

La construction

Le jardin

La décoration

La rénovation



Énergie Développement Services du Briançonnais
Place Médecin Général Blanchard
BP 6 – 05105 Briançon Cedex
www.edsb.fr